

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment :	Appartement	Adresse :	11 rue Sainte-Catherine 66100 PERPIGNAN
Nombre de Pièces :	2	Bâtiment :	/
Etage :	2ème	Escalier :	/
Numéro de lot :	5	Porte :	/
Référence Cadastre :	AL - 447	Propriété de :	BANQUE POPULAIRE DU SUD /XXX
		Mission effectuée le :	16/11/2016
		Date de l'ordre de mission :	15/11/2016
		N° Dossier :	69516_2016 C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 50,05 m²
(Cinquante mètres carrés zéro cinq)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Entrée	2ème	4,900 m ²	0,000 m ²
Salle d'eau/WC	2ème	5,150 m ²	0,000 m ²
Séjour	2ème	20,300 m ²	0,000 m ²
Cuisine	2ème	6,100 m ²	0,000 m ²
Chambre	2ème	13,600 m ²	0,000 m ²
Total		50,050 m²	0,000 m²

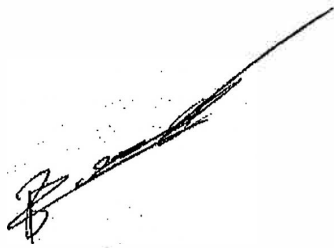
La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par CONTROL HABITAT 66 - Cabinet SANMIQUEL qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire. Ce document reste la propriété du cabinet SANMIQUEL CONTROL HABITAT 66 jusqu'à son paiement intégral. Ce constat n'a pas fait l'objet d'un contrat de sous-traitance.

à PERPIGNAN, le 17/11/2016

Le Technicien :
Benoit BONMARCHAND

Nom du responsable :
DYKIER Xavier



CONTROL HABITAT 66
Sarl au capital de 8000 €
25, rue Auguste Mariette
66000 PERPIGNAN
RCS Perpignan 790 826 895